

**USAGE
PRO.**

**TRIBOLIUM
BLATTES
MOUCHES
MITES**

(alimentaires,
vêtements)

**PUCES
COLEOPTERES**

...



PRODUIT BIOCIDÉ
TP 18

ACTION ET TRAITEMENT :
Insecticide à longue
rémanence.



CONTIENT :
100 g/l Perméthrine

**DURÉE DE
CONSERVATION :**
2 ans

AVERTISSEMENT :
Attention



CONDITIONNEMENT :
Bidon 5 litres (par 4)

PERMAX 100 EC



PERMAX 100 EC est un insecticide émulsionnable ayant une durée d'action de plusieurs semaines. Il s'utilise en pulvérisation basse pression pour la destruction des blattes, puces, coléoptères, teignes, punaises, et autres insectes nuisibles dans les locaux industriels et d'habitation.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Dilution au taux de 2,5% (250 ml dans 10 litres d'eau).

A - INSECTES RAMPANTS (blattes, coléoptères...) :

Pulvériser PERMAX 100 EC sous basse pression et de manière localisée dans les fissures, au niveau des plinthes, entre les conduites, les chambranles de portes ou des fenêtres, et tout endroit où chaleur et obscurité représentent des caches idéales pour ces insectes.

B. INSECTES VOLANTS (mouches, teignes, mites....) :

Traiter si possible les murs et parois par pulvérisation en évitant un trop grand ruissellement du produit.

Pour les teignes et mites des denrées, ôter au préalable les toiles de larves ou les aspirer à l'aide d'un aspirateur puis, appliquer après nettoyage sur les parois mais également sous les machines où des larves peuvent subsister dans des résidus de fabrication.

C. AUTRES :

Destruction des puces : traiter par pulvérisation toute la surface du sol.

Destruction des nids de guêpes : pulvériser dans le trou d'entrée ou si possible directement dans les nids.

Traiter hors présence du public. Laisser les lieux inoccupés pendant 4 heures, aérer largement (au moins 1 heure) avant de les réoccuper.

PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

Manipulation :

Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.

Ne pas utiliser en présence de denrées ou d'appareils servant à leur préparation.

Les recommandations d'utilisation associées à chaque produit doivent être scrupuleusement respectées.

Stockage :

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Conserver dans le récipient d'origine.

Stocker le produit comme un déchet dangereux : pièce aérée, hors gel et fermée à clé, de préférence sur un système de rétention.

Déchets :

Éliminer le produit et son emballage comme un déchet industriel dangereux.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Le recyclage de l'emballage est interdit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : info@edialux.fr.

 **EDIALUX**
PRODUITS PROFESSIONNELS